



Mairie : 02.97.38.81.31
 Mail : mairie.brehan@brehan.fr
 Site : www.brehan.fr
 Lun.-vend. : 8h30-12h00
 14h00 -17h00
 Sam. : 9h00-11h30
Portail familles :
 brehan.cartepius.fr
Permanence de M. Le Maire :
 Mardi - mercredi - jeudi :
 9h. à 12h. sur RDV si possible
Agence Postale Communale :
 02.97.38.81.31
 Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.
 Sam. : 9h00-11h30
Médiathèque : 02.97.28.10.16
 Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.
 Sam. : 9h00-12h30
Accueil Péri-scolaire :
 02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51
Cantine scolaire de Noé :
 02.97.38.83.58
Restaurant La Crémaillère :
 09.56.94.99.14
Pontivy Communauté :
 02.97.25.01.70
STGS : eau - assainissement :
 Urgence : 09.69.32.69.33
Presse : La Gazette : 07.86.15.75.60
 Ouest-France : 06.88.79.13.04
 Le Télégramme : 06.62.48.51.84
Déchetteries : Crédin :
 Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-18h30
 Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-18h30
Bréhan : déchets verts uniquement
 Merc. : 9h30-12h.
 Sam. : 9h30-12h. / 14h.-17h.
Médecins :
 Jean Thual : 02.97.38.85.18
 Nicolas Thual : 02.97.38.83.33
Psychologue Mme SANSON :
 06.19.86.74.59
Pharmacie Ty Lann : 02.97.38.81.32
 Pharmacie de garde : 32 37
Cabinet dentaire : 02.97.28.10.71
Infirmiers : Beurel, Harnois, Jouanno,
 Le Claire E. & M. : 02.97.38.82.90
 Davenet, Richard, Rual :
 02.97.25.02.21
Masseur-kinésithérapeute :
 Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98
Ostéopathe :
 Pierre Nowaczyk : 06.07.62.49.74
Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33
Pompes funèbres : 02.97.38.88.54
Vétérinaire : VET & SPHERE :
 02.97.51.50.47
Pompiers : 18 - Samu : 15
Police : 17
Femmes victimes de violences : 39 19
Enfance en danger : 119
Harcèlement scolaire : 30 20
Cyberharcèlement : 30 18
Agri'Écoute : 09.69.39.29.19

INFORMATIONS MUNICIPALES

↳ **L'Agence Postale Communale et la mairie** seront fermées les samedis, pendant les congés, dès le 4 juillet au 29 août inclus.

↳ **Permanences élus** : Pendant la période estivale, les permanences se feront uniquement sur rendez-vous.

↳ **Emploi** : La Commune recherche une personne à mi-temps pour service ménage et cantine, à partir du 1^{er} septembre. S'adresser à la mairie.

↳ **Plan de Sauvegarde Communal** : Dans le cadre de la mise à jour de son Plan de Sauvegarde (canicule, épidémie, tempête...), la Mairie de Bréhan a adressé un courrier aux personnes recensées, par le biais de la liste électorale qui en raison de leur âge ou de leur isolement sont susceptibles de figurer sur la liste des personnes vulnérables.

Pour celles ou ceux qui n'auraient pas reçu ce courrier, ils peuvent s'ils souhaitent s'inscrire sur la liste en s'adressant à la Mairie.

↳ **Médiathèque** : Fermeture estivale, du 5 au 22 août inclus. N'hésitez pas à faire votre stock de livres pour l'été.

↳ **Rappel - Utilisation du City Parc** : Afin de préserver la tranquillité des riverains, nous rappelons que le City Parc est accessible jusqu'à **22h. en période estivale**.

Nous invitons chacun à respecter ces horaires et à adopter un comportement responsable, notamment en limitant les nuisances sonores.

Nous rappelons également que le **tapage nocturne après 22h.** constitue une infraction et peut-être sanctionné par une amende.

Comptant sur le civisme de tous pour que cet équipement reste un lieu de loisirs apprécié et respecté.

↳ **Sécurité routière** : Nous déplorons toujours de nombreux excès de vitesse en agglomération comme dans les villages. Merci à tous de respecter les limitations de vitesse. La gendarmerie est informée, des contrôles seront effectués. La sécurité routière est l'affaire de tous.

↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **avril, mai et juin 2010** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu). Prévoir livret de famille + CNI + justificatif de domicile.

↳ **Chardons** : Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

A VOS CALENDRIERS ! Concert de variété organisé par la municipalité « DES CHANSONS PLEIN LA TÊTE »

Vendredi 30 octobre à 20h30, Espace Jean Saulnier.



Retrouvez les succès de la chanson française et internationale par des artistes que vous avez vu dans les émissions télévisées musicales : N'oubliez pas les paroles, The Voice Kid, Drean Team de TF1, Du Plus Grand Karaoké de France sur M6... Humour, émotions, costumes, mises en scène au programme.

10€ par personne - Gratuit pour les moins de 12 ans - Réservation à partir de septembre en mairie, sur des plages horaires dédiées, samedi matin (communication des dates à la rentrée).

VIE ASSOCIATIVE

↳ **Les "Dansous & Chantous D'Beurhan"** vous souhaitent un très bel été. Prenez soin de vous, reposez-vous et nous nous retrouverons en septembre pour une nouvelle saison.

↳ **L'Amicale Bréhannaise** : Nous souhaitons à tous nos adhérents de passer un bel été ! Prenez soin de vous et rendez-vous en septembre !

↳ **L'U.N.C** vous informe que la récupération des vieux journaux continue. Ils seront à déposer le samedi, à l'ancien local (porte marron) au-dessus de la maison des associations. Merci d'avance.

↳ **Timadeuc – Visites guidées de l'Abbaye** : Durée de la visite 1h30 environ – Tout public, enfants bienvenus – Tarifs : 5€, 2,50€ (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, seniors, personnes à mobilité réduite), gratuit pour les enfants de 0 à 8 ans.

Conditions de visite : Billet non modifiable et non remboursable - Nombre maximum : 30 personnes.

Dates : **10 /15 /17/20/27/31 juillet à 14h30 - 3/5/7 août à 14h30.**

Réservation obligatoire en ligne sur : www.fromagerie-timadeuc.fr/visites.

↳ **Caozerie Galo : La chieüne (sueut)** : toute retournée o flancha. C'êt par pitié q'o ceuda. Veuyant le bao temp ariver, o lés peuria de s'en aler. Més l'aotr se mit à gheuler : q'ole aoze core caozer, sés jjeunes chiens l'ataqueront, li feront une goulëie si o qhitaet päs sa muce. De paür, la tête é la qheue bé bâsse, de céz yelle o se saova. Par bon qheür, du brave monde qhite lou bien é éraitaje : **"Qhi loje un profitouz, ne s'en défèt päs teurjou." V'la le bout.**

Manieüre de dire : il ét chaït à revaïr. = il est tombé en arrière.

J'alons nous qhiter pour qhoques semeünes. Ao plléi de se reteuruer à la fin du médéo.

COMMERÇANTS et ARTISANS

↳ **À vos agendas... l'été s'annonce chaud à La Crémaillère !**

Sortez les crayons, entourez les dates et prévoyez un peu de place dans vos estomacs : le programme est bien rempli à La Crémaillère ! Pendant les vacances de la boulangerie Golvet, nous assurons le **dépôt de pain** toute la semaine avec le pain du Fournil du Golf de Plescop. Et pour les plus gourmands, croissants et pains au chocolat vous attendent les samedis et dimanches. De quoi éviter la panne de beurre au petit-déjeuner !

Le **jeudi 9 juillet**, place au football avec le quart de **finale France-Maroc**, diffusé en direct dès 22 heures. Pour l'occasion, le **couscous** sera à l'honneur, sur place ou à emporter. Venez vibrer, chanter, stresser un peu... et surtout encourager les Bleus !

Et comme un événement n'arrive jamais seul, le **13 juillet**, Bréhan prendra des airs de Caraïbes avec une **grande soirée antillaise** : spécialités créoles, rhum, ti-punch et ambiance ensoleillée au programme. Il est fortement conseillé de réviser son « couper-décaler » et ses pas de danse. Et si le réveil est un peu difficile le lendemain... pas de panique, le 14 juillet est férié !

Et le **14 juillet**, on remet ça... si la France se qualifie pour les demi-finales ! Rendez-vous dès 21 heures pour une nouvelle **soirée footballistique... et peut-être historique** ! En cas de victoire des Bleus, le feu d'artifice sera... à La Crémaillère ! Alors sortez les maillots, les banderoles, les drapeaux et tous les autres artifices pour pousser notre équipe vers la finale.

Bref, les week-ends risquent d'être plus fatigants que les jours travaillés... mais courage, les vacances approchent !

↳ **Le Marsoins - Pontivy Communauté** propose des dépistages et des actions d'éducation pour la santé, ouverts à toutes et tous, anonymes, sans rendez-vous et gratuit. Il sera présent **mardi 21 juillet 2026, de 10h. à 12h., à Crédin, Jardin Coopéra Terre, Rue des Lilas** (Alimentation : échanges et conseils avec une diététicienne ou une médecin nutritionniste). Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Charlotte, coordinatrice du Marsoins au 06.59.84.32.10.

↳ **Pharmacie Ty Lann** : Durant la saison estivale, la pharmacie sera ouverte tous les jours de 8h30 à 13h. et de 14h à 19h30 et les samedis de 8h30 à 13h. jusqu'au samedi 29 août inclus. Toute l'équipe de la Pharmacie Ty Lann vous souhaite un bel été !

↳ **Transport scolaire communal pour les écoles de Bréhan - Rentrée scolaire 2026-2027 –**

La cotisation annuelle est de 140€. par enfant, à partir du 3ème enfant : 55€. et la gratuité pour le 4ème enfant. Pour les occasionnels, la vente s'effectuera uniquement par carnet de 10 voyages à 16€50.

Le règlement et la remise de la carte se feront fin août. La date vous sera communiquée ultérieurement

↳ **Transports scolaires pour les collégiens et lycéens** : L'inscription au transport scolaire sur le réseau régional BreizhGo est ouvert. Cette inscription se déroule en ligne exclusivement sur www.breizhgo.bzh.

La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 16 juillet 2026. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 40 € par famille sera appliquée.

↳ **Chenilles processionnaires du chêne** : L'ARS Bretagne invite les habitants à signaler toute présence suspecte de chenilles processionnaires du chêne sur le site de la FREDON Bretagne : <https://alertespeces.fredon-bretagne.com/>.

Annonces : ➤ Vends bois de chauffage, mélange, coupé en 30 cm sec, 220€ la corde. Tel. 06.95.73.87.19.